

LA CLINIQUE SAINTE BARBE, PIONNIÈRE EN ALSACE POUR L'IMPLANTATION DU STIMULATEUR DU XII, UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LES APNÉES DU SOMMEIL



Le centre du Sommeil de la clinique Sainte Barbe, établissement de la Fondation Vincent de Paul, est un centre du sommeil d'excellence. Il est le premier centre en France à avoir implanté sur des patients souffrant du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) un tout nouveau dispositif médical, le stimulateur du XII, remboursé par la Sécurité Sociale. Ce dispositif innovant offre un nouvel espoir aux patients en échec de traitement.

UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LUTTER CONTRE LES APNÉES DU SOMMEIL

Le stimulateur du nerf hypoglosse (XII^{ème} nerf crânien) permet de propulser la langue vers l'avant pendant le sommeil pour ouvrir les voies aériennes afin de supprimer le ronflement et les apnées. Cette stimulation se fait de façon autonome grâce à un petit boîtier, comparable à un pacemaker cardiaque, implanté chirurgicalement au niveau thoracique. Un mois après l'implantation le stimulateur est activé puis le réglage est fait par le patient lui-même, qui dispose d'une télécommande pour activer le dispositif à la demande. Plus de 85 000 patients dans le monde ont déjà bénéficié de cette thérapie avec une bonne tolérance. L'observance moyenne est de 5,7 h / nuit à 12 mois, ce qui est au delà du taux d'observance des patients sous appareil respiratoire à pression positive continue.

"Cette technique innovante va s'exercer uniquement dans certains centres spécialisés en France, car elle nécessite une forte expertise des troubles respiratoires du sommeil et une équipe pluridisciplinaire. Nous avons été le premier centre libéral à implanter ce dispositif, c'est une vraie fierté pour les équipes médico-chirurgicales de la clinique Sainte Barbe de pouvoir proposer ce traitement innovant à nos patients" déclare le Docteur Christophe Petiau, neurologue spécialisé en médecine du Sommeil.

LE CENTRE DU SOMMEIL DE SAINTE BARBE : UNE RÉFÉRENCE EN ALSACE

Agréé par la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil (SFRMS) depuis 2000, le Centre du Sommeil de la clinique Sainte Barbe prend en charge tous les troubles du sommeil de l'adulte et de l'enfant. Plus de 1 700 patients y sont explorés chaque année.

Son équipe pluridisciplinaire s'est très tôt intéressée à ce dispositif jugé prometteur. Quatre patients ont été opérés grâce à un mécénat avant que le dispositif ne soit remboursé, puis c'est à la clinique Sainte Barbe qu'ont été opérés les deux premiers patients français bénéficiant d'un remboursement par la Sécurité Sociale. La pose du stimulateur est réalisée au bloc opératoire de la clinique Sainte Barbe par les Docteurs Amina Ganeval, chirurgien maxillo-facial et Denis Briche, chirurgien ORL. Dans le Grand Est, seul le CHRU de Nancy propose également ce dispositif.

L'APNÉE OBSTRUCTIVE DU SOMMEIL, UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Alors que 4 millions de personnes en France justifieraient d'un traitement contre les apnées du sommeil, seules 2 millions de personnes sont traitées avec un appareil de pression positive continue (PPC) et environ 100 000 patients disposent d'une orthèse d'avancée mandibulaire.

Les apnées du sommeil ont notamment pour conséquence une somnolence diurne, (augmentant le risque d'accidents de la route), une fatigue, des céphalées, des troubles de la mémoire et de l'attention, une baisse de libido et des risques cardio-vasculaires augmentés.

UN DISPOSITIF NOUVELLEMENT REMBOURSÉ EN FRANCE

Ce dispositif est désormais remboursé par la Sécurité Sociale, mais les pré-requis pour être éligible au remboursement sont stricts : ce dispositif innovant est un traitement de recours pour les patients en échec de traitement par PPC et par orthèse d'avancée mandibulaire, diagnostiqués depuis plus d'un an, avec un index d'apnées par heure compris entre 15 et 50, sans obésité sévère (Indice de Masse corporelle (IMC) < à 32.